

CONJONCTURE FINANCIÈRE

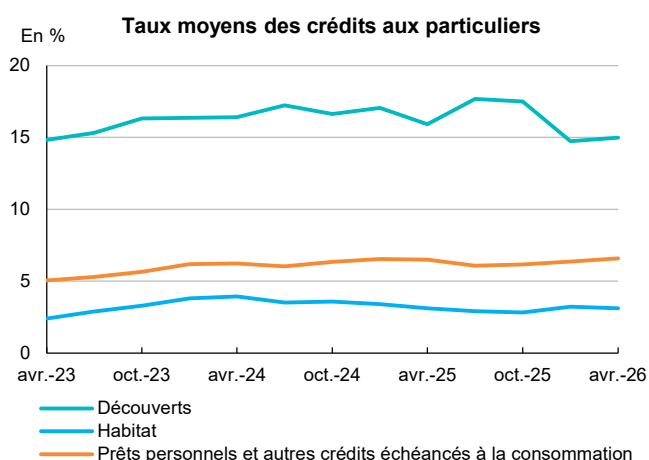
Taux des crédits aux particuliers

La Réunion 2^e trimestre 2026

Les taux des crédits à l'habitat des particuliers baissent au 2^e trimestre 2026, alors que ceux des crédits à la consommation continuent de progresser.

- Le taux moyen des nouveaux crédits à l'habitat baisse de 13 points de base (pdb) au 2^e trimestre 2026 par rapport au 1^{er} trimestre. Il s'établit à 3,10 % à La Réunion, contre 3,12 % au niveau national. La durée moyenne des prêts à l'habitat atteint 21 ans, pour un montant moyen d'emprunt d'environ 145 000 euros.
- À l'inverse, le taux moyen des nouveaux prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation progresse de nouveau de 23 pdb sur trois mois, pour s'établir à 6,60 %. La durée moyenne des prêts personnels est d'un peu plus de 5 ans, pour un montant moyen de 17 100 euros.
- Le taux moyen des découverts repart à la hausse (+25 pdb), après avoir fortement décru le trimestre précédent (-275 pdb).

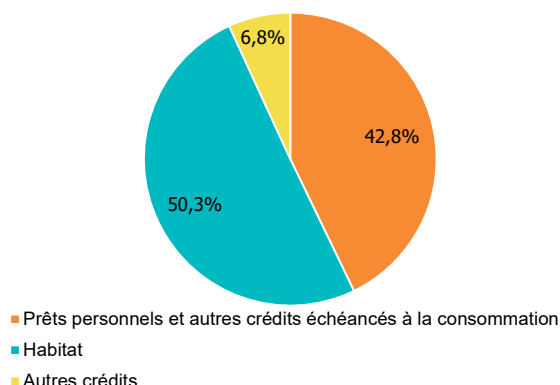
Caractéristiques des nouveaux crédits à La Réunion



Sources : IEDOM, Banque de France (Ruba)

© IEDOM

Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers
(sur un an, hors découverts)

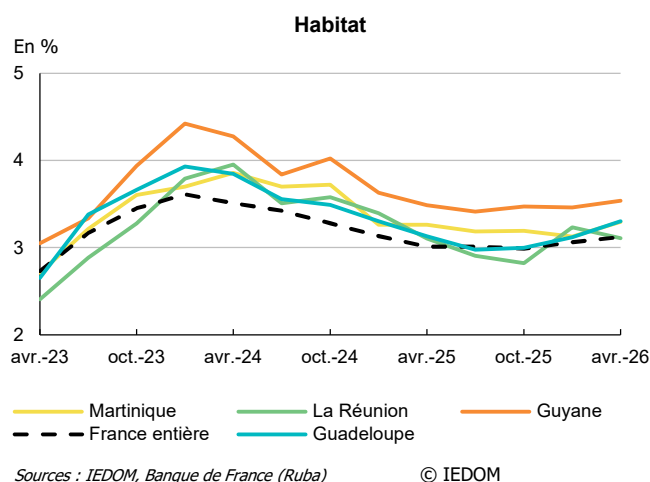
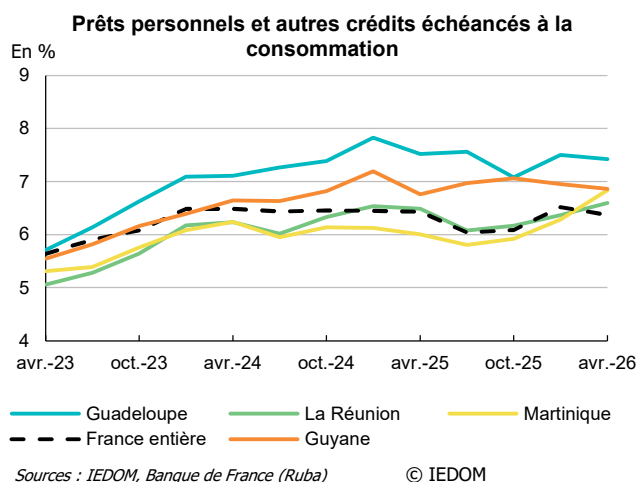
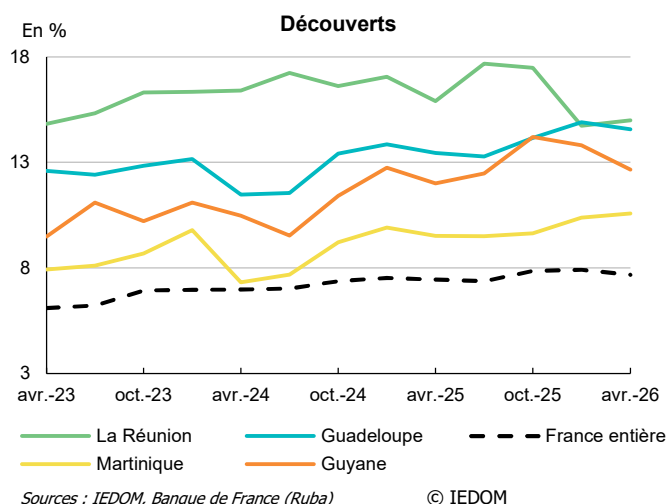


Sources : IEDOM, Banque de France (Ruba)

Taux moyens débiteurs en %							Variations (en pdb)	
		avr.-25	juil.-25	oct.-25	janv.-26	avr.-26	1 an	1 trim
La Réunion	Découverts	15,91	17,69	17,48	14,74	14,99	-92	25
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	6,49	6,08	6,17	6,36	6,60	11	23
	Habitat	3,10	2,90	2,82	3,23	3,10	0	-13
France entière	Découverts	7,45	7,37	7,86	7,91	7,68	23	-23
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	6,43	6,04	6,09	6,52	6,37	-6	-15
	Habitat	3,01	3,01	2,99	3,06	3,12	11	6

Sources : IEDOM, Banque de France (Ruba)

Taux moyens des crédits aux particuliers par géographie



Méthodologie

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité à La Réunion. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de La Réunion exploite un peu plus de 23 800 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

- (i) Les crédits à l'habitat intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages, et ce, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).
- (ii) Les découverts incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.
- (iii) Les prêts personnels incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : P. LA COGNATA ■ Responsable de la rédaction : N. GOBALRAJA

Rédaction : D. PERRAIN ■ Éditeur : IEDOM